

PRÉVENEZ LES COMPORTEMENTS SEXISTES ET SEXUELS AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Détecter, réagir et anticiper

1 JOUR, 7 HEURES

OUTILS RH & RELATIONS
SOCIALES

CODE : GRH40

Objectifs de la formation

Intégrer les fondements du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Appréhender le cadre législatif et réglementaire

Challenger vos dispositifs de signalement

Identifier les leviers pour gérer les cas de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein de sa collectivité ou de son service

S'approprier la méthodologie pour élaborer une stratégie de promotion de la diversité et de l'égalité

Parmi nos formateurs

■ LE STRAT Nathalie

Psychologue du travail, conseil en prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail, formation Intervenant(e) en Prévention des Risques Professionnels (IPRP),

Public concernés

■ DGS/DGA ; DRH ; Responsable RH ; Directeurs de services

Critères d'admission

■ Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

■ Promotion d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en prése : 684,00 €HT

■ Promotion -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en présentiel : 864,00 €HT

■ Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT

■ Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Les collectivités jouent un rôle important dans le façonnement des attitudes et des comportements au sein de leurs structures. Les attitudes et comportements sexistes et sexuels peuvent avoir un impact dévastateur sur le bien-être des agents et la dynamique des équipes. C'est pourquoi il est impératif de reconnaître, prévenir et traiter de telles situations avec sérieux et diligence.

Il est donc du devoir des RH et des managers territoriaux de veiller à ce que l'environnement de travail promeuve le respect et l'égalité pour tous. Il est fondamental de reconnaître et de combattre les attitudes et comportements qui perpétuent les discriminations sous toutes leurs formes.

Cette formation vise à vous sensibiliser et à vous fournir les outils nécessaires pour identifier, prévenir et répondre adéquatement à ces situations. Vous allez explorer les diverses formes de sexisme et de harcèlement sexuel, ainsi que leurs impacts et les mécanismes qui les sous-tendent. Vous serez donc capable de promouvoir des environnements inclusifs, respectueux et égalitaires, basés sur le respect et la dignité de chaque individu au sein de votre collectivité et promouvoir ainsi vos dispositifs d'alerte.

ATELIER Débat

- Un débat mouvant pour mettre en lumière les responsabilités individuelles et collectives dans la prévention et la gestion des situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

Cerner les contours des harcèlements sexuels et agissements sexistes

- Définir les concepts de sexisme et de violences sexuelles au travail
- Distinguer les notions de comportements sexistes, harcèlement sexuel, harcèlement moral
- Faire le point sur les préjugés et les stéréotypes de genre
- Quelles sont les responsabilités des collectivités en matière de sensibilisation et de gestion de ces situations ?

ILLUSTRATION Vidéos pédagogiques présentées et commentées par l'intervenant et par le groupe

Appréhender le cadre législatif et réglementaire

- Décrypter la Loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel
- Intégrer les particularités de la Loi du 6 août 2012 relative au harcèlement moral
- Quelles sont les mesures apportées par la Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- Appréhender les dispositions spécifiques des codes du travail liées aux violences sexistes et sexuelles au travail
- Analyser les dispositifs de protection des victimes et des procédures de signalement

ATELIER Quiz interactif sur le cadre juridique lié aux violences sexistes et sexuelles au travail

Comment bien agir et gérer les cas de harcèlements sexuels et agissements sexistes au sein de sa collectivité ?

- Appréhender les différents niveaux de risques associés aux violences/harcèlements sexuels et agissements sexistes
- Démasquer les mécanismes de silence et de minimisation des faits
- Le rôle des managers et les RH dans la prévention et la gestion de ces situations
- Présenter les procédures de déclaration
- Faire le point sur les mesures disciplinaires et les sanctions
- Appréhender les différentes formes de suivi des victimes après la déclaration et la mise en œuvre des sanctions

ATELIER Les participants doivent évaluer différents scénarios et classer les niveaux de risques associés aux comportements inadéquats

ATELIER En sous-groupes, les stagiaires s'assurent de la conformité et la pertinence de leurs livrets de signalement

Pistes d'actions pour favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif

- Élaborer et communiquer des politiques claires en matière de respect, de diversité et d'inclusion au sein de sa collectivité
 - Mettre en place un plan de formations pour ses collaborateurs
 - S'approprier la méthodologie pour élaborer une stratégie pour promouvoir la diversité et l'égalité au sein de sa collectivité
 - Renforcer sa posture inclusive pour réunir ses collaborateurs, dans leur diversité, et assurer la cohésion au sein de sa collectivité
-

ATELIER Les participants sont invités à élaborer un plan d'action personnalisé pour favoriser un environnement de travail respectueux au sein de leurs collectivités

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Paris

12/09/2024

07/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande

se fera dans les 48h.